

Le 29 février

partout en Europe

les salariés dans l'action contre l'austérité !

La Confédération européenne des syndicats (CES) appelle le 29 février 2012 à une journée européenne de mobilisation. Les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, Solidaires et UNSA s'engagent de manière unitaire dans cette mobilisation. Dans ce cadre, la CGT, avec ses organisations professionnelles et territoriales, appelle tous les salariés à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui sont organisées sur tout le territoire.

Face à une situation économique et sociale qui se dégrade et avec le durcissement de l'austérité comme seule réponse de la part des dirigeants européens, la CES appelle à une journée d'action européenne le 29 février, à la veille du Conseil européen. Avec leurs syndicats, les salariés européens se mobiliseront partout en Europe pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.

Trop c'est trop, des alternatives existent pour l'emploi et la justice sociale

Une vaste campagne de culpabilisation se développe. Partout, les salariés s'entendent dire qu'ils coûtent trop cher.

En France, Sarkozy a annoncé deux mesures qui à nouveau vont frapper durement les salariés, les retraités, les privés d'emploi.

Après la réforme des retraites de 2010, les deux plans d'austérité de 2011, il aggrave la situation en voulant augmenter la TVA, l'impôt le plus inégalitaire, diminuant encore le pouvoir d'achat pour le plus grand nombre.

La protection sociale serait une nouvelle fois fragilisée.

Il entend instaurer des accords "compétitivité emploi" légalisant ainsi le chantage des employeurs emploi contre salaire et temps de travail. Ces accords ouvrent la voie à la remise en cause d'un pilier essentiel du droit social français et du contrat de travail.

Plus globalement, âge de départ à la retraite, durée légale du travail, conventions collectives, procédures de licenciement, salaire minimum, droit de grève, service public et protection sociale... tout devrait passer à la moulinette de la "compétitivité".

Partout en Europe, les mêmes logiques sont imposées de façon coordonnée. En effet, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de passer un cran supérieur pour instaurer l'austérité.

Ils s'approprient à signer un nouveau traité, le 1^{er} mars prochain, élaboré à quelques-uns en dehors de toute procédure et consultation démocratique. Il imposerait un carcan

budgétaire et économique à des pays déjà durement touchés par le chômage et la récession.

L'austérité s'imposerait à tous encadrant toute négociation au niveau national, sectoriel et d'entreprise et réduisant les capacités d'intervention des organisations syndicales.

Des réponses gouvernementales à la crise néfastes pour le service public et les agents

Les plans de rigueur successifs décidés par le gouvernement ne sont ni justes, ni efficaces. Pour l'essentiel, cette rigueur sociale impose à l'ensemble des salariés, et donc aux agents de la Fonction publique, de payer une crise dont ils ne sont pas responsables. Quelle réforme, ces dernières années, a été positive au sens social du terme ?

Conformément à cette approche comptable, libérale, dont l'objectif principal consiste à réduire les dépenses, le gouvernement a mis en place la RGPP, la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire et la réforme des collectivités territoriales qui participent à la dégradation de la qualité des services.

Il n'y a pas de fatalité. Pour la CGT, la relance économique ne sera possible que par l'augmentation des salaires et des emplois stables dans le privé et le public. La CGT prend ses responsabilités, comme le font partout en Europe les syndicats qui organisent la mobilisation des salariés pour construire une Europe sociale et solidaire, à l'opposé des compromis des chefs d'État à Bruxelles qui favorisent les replis nationalistes, la division et l'exclusion.

Le 29 février, par la grève et dans les manifestations, AGISSONS !

La Fédération des Services publics CGT a déposé un préavis national de grève de 24h, disponible sur son site

<http://www.spterritoriaux.cgt.fr>

Bulletin de syndicalisation

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Bulletin à renvoyer à :

Fédération CGT des Services publics - Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex

La CGT condamne les réformes successives qui mettent à mal la Fonction publique avec les nombreuses régressions qu'elles entraînent pour les usagers et les agents publics :

- Le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite et la suppression de plus de 200 000 emplois.
- Le gel du point d'indice depuis 2 ans et la perte sans précédent de pouvoir d'achat.
- L'écrasement de la grille indiciaire et des carrières et la non reconnaissance des qualifications.
- La dégradation des conditions de travail.
- La hausse des cotisations retraite.
- La taxe sur les complémentaires.
- L'instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires, mesure totalement injuste et qui, de surcroît, ne réduira pas le déficit de la Sécurité sociale.

Les exigences de la CGT :

- Salaire minimum mensuel à 1 700 euros bruts.
- Pour 2012, augmentation de la valeur du point au moins égale à l'inflation.
- Rattrapage des pertes intervenues au cours des années antérieures.
- Refonte de la grille indiciaire avec une meilleure reconnaissance des qualifications.
- Amplitude de carrière minimale de 1 à 2, garantie à tous, pour une carrière complète.
- Intégration des primes ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut.
- Ré-indexation des pensions sur les salaires.
- Arrêt immédiat des suppressions d'emplois et création partout où c'est nécessaire.
- Mise en place du Statut unifié de la Fonction publique.
- Résorption de la précarité et titularisation massive des non titulaires.